

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire 2018

29 juin 2018

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 30 septembre 2017
2. Rapport moral du Président
2. Rapport d'activité du Secrétaire Général
2. Rapport financier du Trésorier
2. Arrêté des comptes annuels 2017
2. Rapport du commissaire aux comptes
2. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
3. Rapport d'activités des commissions régionales
4. Affectation du résultat
5. Révision du budget 2018 - cotisation club par le trésorier – Présentation et approbation
5. Budget prévisionnel 2019 - Présentation et approbation
6. Présentation des décisions issues de l'AG fédérale du 15.04.2018 à Montpellier
7. Modification du Règlement Intérieur : Article 8 Conférence régionale des présidents
8. Autres questions portées à l'ordre du jour
9. Informations fédérales
10. Questions diverses

Présents : Raymond Deprets, Jean-Marie Canavero, Thomas Marchal, Pierre Salvé, Dominique Saunier, Eric Befort, Joëlle Lechleiter, Sébastien Caquas, Jean-Luc Cardoso, Cécile Muller, Isabelle Geiger, Jérémy Andres, Stéphanie Gallerand, Sébastien Girarday, Yannick Fousse, Jacqueline Fargeix, Dominique Marchiset, Hervé Laheurte, Dominique Paramanoff, Frantz Ralite, Gilles Bolmont, Laurent Peronne, Hubert Schneider, Christophe Rasquin, Damien Manneville, Martine Lepezel, Jean-Max Tyburn, Thierry Masson, Pascal Martin, Sandrine Sander-Brelet, Georges Lanoux, Gérard Jaquet, Audrey Beri, Lionel Breckle, Pierre Cordier, Colette Caquas, Jacky Caquas, Francisco Gil, Didier Koenig, Marcel Antz, Jean-Joseph Bruckert, Eric Deschamps, Agnès Diotisalvi, Grégory Michelot, Roland Mayance, Sarah Meiser, Dominique Casoni-Parisot, Michel Voillemin, Jean-Luc Contet-Audonneau, Hubert Weissreiner, Giselle Gacoin, Jean-François Rozier, Evelyne Vincent, Elodie Toussaint

Invités : Jean-Luc Rougé, Dominique Nato, Jean Raymond Peltier, Yannick Antoine

Conditions de quorum : Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant au moins la moitié des voix

Quorum : Les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer sont de 21 membres présents (ou représentés), représentant 966,50 voix

Nombre de membres présents : 25

Nombre de voix présentes : 1159

Monsieur le Président remercie les membres de l'assemblée et les personnalités de leur présence et ouvre officiellement l'assemblée générale ordinaire.

1 Approbation du PV de l'AG du 30 septembre 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2017 est adopté. Madame la présidente du comité départemental de la Meuse souhaite apporter une précision au paragraphe 8 de la page 7. « Toutefois, après la conférence des Présidents qui s'est tenue le 04/02/2017 à Tomblaine, il est préconisé une harmonisation douce sur plusieurs années »

2 Rapports du comité directeur

Après avoir entendu les différents rapports (moral, d'activités, de gestion et comptes de l'exercice 2017, du commissaire aux comptes) l'assemblée générale adopte ces derniers valant quitus de gestion au conseil d'administration.

3 Rapports des commissions

Jean-Louis Duvergey appelle, un à un, les élus et responsables de commissions à présenter leurs rapports d'activités. Ces rapports n'appellent aucune observation.

4 Affectation du résultat sur budget 2018

L'assemblée générale adopte la proposition du trésorier en affectant le résultat au report à nouveau

5 Révisé du budget 2018 incluant la cotisation club régionale et budget prévisionnel 2019

Après avoir entendu le Révisé du budget 2018 ainsi que la présentation du budget prévisionnel 2019, l'assemblée générale adopte ces derniers.

6 Présentation des décisions issues de l'AG fédérale du 15 avril 2018 à Montpellier

Jean-Louis précise que ces points ont été vus lors des AG des comités départementaux et que ? de ce fait, l'impasse sera faite ce jour.

7 Adoption de l'article 8 du règlement intérieur relatif à la conférence des présidents

L'assemblée générale adopte la modification du règlement intérieur de l'article 8 relatif à la conférence des présidents du règlement intérieur type de ligue organisme de gestion et de coordination.

8 Autres questions portées à l'ordre du jour

Frantz RALITE précise qu'aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

9 Informations fédérales

Jean-Louis Duvergey indique que ces informations ont été vues en AG départementales.

10 Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Le secrétaire général



Frantz RALITE

Le Président



Jean-Louis Duvergey